

Vers la fin de l'année, l'amélioration qui s'était fait sentir dans divers domaines durant l'été a pris fin et les perspectives sont tournées au pire. De nouveaux contrats de guerre ont interrompu l'expansion de la production d'articles en métal pour les civils. La tendance de la production agricole, dans l'Ouest, à passer à la culture du blé au détriment du grain fourrager et de l'élevage du porc, ajoutée aux demandes des Alliés et de secours en vivres, s'est traduite par des restrictions plus rigoureuses sur les approvisionnements de viande. Les stocks mondiaux de textiles sont restés soumis aux restrictions, tandis que la demande des zones libérées grandissait.

Les initiatives de la Commission en 1944 révèlent ces conditions générales. A cause de la pénurie persistante et parfois aiguë de denrées de consommation civile, la Commission a dû prendre des mesures afin de pourvoir de façon adéquate à la production de marchandises essentielles. La production de certains articles de vêtement fut ordonnée, quelques appareils de ménage furent mis au programme, et des dispositions spécifiques continuèrent d'assurer la plus grande production possible d'instruments agricoles, sans nuire à la production de guerre. Les matières premières rares furent réparties entre les divers manufacturiers et consacrées à différents usages pour assurer un approvisionnement suffisant à la production essentielle.

La Commission renseigne la Commission de contrôle des industries en temps de guerre sur les demandes civiles de tels métaux particuliers et, par l'entremise du Comité interministériel des priorités de la main-d'œuvre, avise le Service sélectif national concernant les exigences de main-d'œuvre dans l'industrie civile, demandant de l'aide en cas d'urgence pour le maintien de la production essentielle. La Commission fait aussi rapport sur les besoins alimentaires domestiques au Comité des approvisionnements en vivres et tient le Ministère de l'Agriculture au courant des problèmes concernant les vivres, par l'intermédiaire du comité ou directement.

Le problème d'obtenir les matières nécessaires de l'étranger reste très important et suppose une série de négociations compliquées. Ces négociations se font généralement avec les commissions conjointes ou les autorités américaines ou britanniques régissant la production et s'étendent à une grande variété de marchandises, y compris les textiles, les peaux, les comestibles, divers produits métalliques, et les pièces détachées entrant dans la production d'articles finis.

Production dirigée.—Le programme inauguré en 1943, en vue d'organiser et de diriger la production de certains articles de vêtement, s'étend à 1944. En régissant cette production, la Commission fixe le rendement total exigé et le répartit entre les divers manufacturiers, par l'entremise de l'administrateur responsable. Des dispositions sont prises également relativement à la priorité des matières premières et souvent de la main-d'œuvre, dans ce dernier cas par le Service sélectif national. Ce régime de "directives de la production" est considéré comme le moyen le plus direct et le plus efficace d'assurer la production nécessaire. Il s'applique aux vêtements tels que sous-vêtements tricotés de tous genres, vêtements d'automne et d'hiver pour enfants, chaussettes et bas, tissus de laine peignée, etc. Une organisation un peu moins formelle de la production s'est imposée dans certains autres domaines, comme celui de la fabrication d'appareils de ménage, où la production avait été faible ou fait défaut durant quelque temps et où les demandes de renouvellement ou de nouveaux appareils s'étaient accumulées. Dans un certain nombre de cas, une production limitée fut autorisée et des dispositions furent prises pour obtenir les matières premières par la Commission de contrôle des industries en temps de guerre, soit sous forme de programme approuvé, soit sur l'assurance de la